L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureau : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI, 16 MAI 1890.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS DE DEUX MILLIONS DISTRIBUÉS.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'agriculture, du commerce, etc.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Nous donnerons, par les présentes, qui nous précèdons à tous les tirages mensuels et semi-annuels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et une nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

Gustave Cottinguez
Jos. Emly
COMMISSAIRES.

Notre souscripteur Banquiers et Banquiers paie ront tous les Lots gagnés dans les Loteries de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

E. W. WALMSLEY, Pres. La Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

TIRAGE SEMESTRIEL,

A L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 17 JUIN 1890.

GROS LOT:

$600,000

100,000 Billets à $40; Demi-Billet, $20; Quart de Billet, $10; Huitième de Billet, $5; Vingtième de Billet, $2; Quarantième de Billet, $1 00.

LISTE DES LOTS :

1 Lot de	$600,000	$600,000
1 Lot de	200,000	200,000
1 Lot de	100,000	100,000
1 Lot de	50,000	50,000
1 Lot de	40,000	40,000
5 Lots de	10,000	50,000
10 Lots de	5,000	50,000
25 Lots de	2,000	50,000
100 Lots de	800	80,000
300 Lots de	400	120,000
300 Lots de	400	200,000

PRIX D'APPROXIMATION :

100 Lots de $1,000, soit		$100,000
100 Lots de	$800,	80,000
100 Lots de	$400,	40,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $200, soit	$199,800
999 Lots de $200,	199,800
3,144 Lots se montant à	$99,159 600

On demande des agents partout.

Pour tous prix à payer par les Clubs, ou pour tout renseignement que l'on voudrait avoir, s'adresser soi-même ou écrire, en donnant autant que possible votre adresse bien distinctement et en toutes lettres, au soussigné, en envoyant une enveloppe portant l'adresse en plein.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres enregistrées. Monnaie courante par l'Express.

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Louisiane

Adresser vos lettres enregistrées comme suit :

New Orleans National Bank,

New Orleans La.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, et que les billets sont signés par le président et plusieurs directeurs des trois premières dans une chaîne, sont remarqués par les trois plus forts. Défiez-vous donc des contrefaçons et des plans menteurs.

Rappelez-vous qu'un dollar est le Prix de la plus petite fraction d'un billet émis à 1 un mois seulement est remboursé en vue valeur

PETITES ANNONCES.

Académie française, espagnole et allemande (ou collège de Dolbear) No 208 rue Canal.

Enseignement de la langue anglaise aux étrangers par une nouvelle méthode. Conversation. Pas de classes. Leçons particulières. Dames et messieurs. 9 heures du matin à 9 heures du soir. 9 avril—

A VENDRE.

UNE machine à vapeur portative avec chaudière, de la force de 15 chevaux, montée sur roues, presque neuve, n'ayant servi que 15 jours ; une machine à rotation 7 pouces, No 8 & Co. ayant une décharge de 8 pouces, avec coudes et, longueurs de tuyaux extra. G. A. Lassize, 71 et 73 rue Decatur. 14 mai—3 cons.

BUVETTE avec toutes les installations, bon emplacement. S'adresser à Jos. Alsina 357 Decatur. 4 mai—1 cons.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Gaetane Compagno vs. Joseph Bastie.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-Orléans.—No 15,662.—En vertu d'un ordre pour la vente de propriété susdite rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à moi adressé par l'Honorable H. Leovy, Juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan public, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre le Chemin de Carrollton et la Nouvelle-Orléans, le LUNDI, 21 mai 1890, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un certain immeuble, maison, d'après terre enregistré en mon bureau et saisi dans l'affaire ci-dessus nommée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. FARRENTELLI,
Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
10 mai—10 12 21

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Rosette Loiterh.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,853.—Division E. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les 10 jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Joseph Loiterh, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

16mai—16 21 25

Succession de Gustave Jeagnell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,881—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Antonia Kortwits, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

10—mai 10 15 19

Succession de Patrick McGrath et femme et d'Edward McGrath.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 30,078—Division E.—Attendu que Michael Schlauch a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feue Catherine Schlauch, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

7 mai—7 13 16

Succession de Philip Forget.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 30,085—Division D—Attendu que Paul N. Vernouille a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Philip Forget, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

7 mai—7 13 16

Succession de George F. Tapken.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 26,312—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Adolphe Tapken, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

7 mai—7 13 16

Succession de Félix Sprenger.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 28,827—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Joséphine Sprenger, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

11 mai—11 16 20

Succession de S. Alexander.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 29,622.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Antonia Kortwits, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

7 mai—7 13 16

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVIL le de District pour la Paroisse d'Orléans,—No 30 131—F. M. Jansen vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'un avis de la convion des biens du pétitionnaire F. H. Jansen soit accepté par la Cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une copie de cet avis soit convoquée et tenue perdevant Robert P. Upton, notaire, en son étude, dans le Morris Building, en cette ville, Mardi le 17me jour de juin 1890 à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire de nommer un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient être portées devant ses dits créanciers, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ou la propriété du dit pétitionnaire soient suspendues ; et que Benjamin C. Elliott, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Neuf à Orléans, 13 mai 1890.

(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

16 mai—16 20—17 juin

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—R Hartmann vs ses créanciers.—No 29,825.—Division D.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers de R Hartmann soit convoquée et tenue perdevant Ferdinand Kirchner, notaire, le samedi 31me jour de mai 1890, à 11 heures A. M., afin que les dits créanciers arrangent les termes et les conditions sur lesquels la propriété abandonnée par l'insolvable dans cette affaire, sera vendue, et soient autres matières à être considérées par eux, et pourvoir à leur représentation à la dite vente de la dite propriété, et de régler toute affaire.

Nouvelle-Orléans, 6 mai 1890.

(Signé) F. A. MONROE,
Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D RANKIN, Député-Greffier.

7 mai—7 29 16 juin

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVIL le de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 28,990—Division C.—Cette affaire va, ces créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers de l'insolvable soit convoquée et tenue perdevant Ferdinand Kirchner, notaire, le lundi 26me jour de mai 1890, à 11 heures A. M., afin que les dits créanciers arrangent les termes et les conditions sur lesquels la propriété abandonnée par l'insolvable dans cette affaire, sera vendue, et soient autres matières à être considérées par eux, et pourvoir à leur représentation à la dite vente de la dite propriété, et de régler toute affaire.

Nouvelle-Orléans, 6 mai 1890.

(Signé) F. A. MONROE,
Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D RANKIN, Député-Greffier.

7 mai—7 29 16 juin

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVIL le de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 27,268—Division B.—J. W. H. Eckert vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une assemblée des créanciers demandés dans cette affaire soit convoquée et tenue perdevant Ferdinand Kirchner, notaire, le samedi 31me jour de mai 1890, à 11 heures A. M., afin que les dits créanciers fixent les termes et conditions de la vente des biens sur la rue Robertson appartenant en partie à l'insolvable et spécialement réclamé par les créanciers, soit fixé par eux comme il est demandé par l'syndic

Nouvelle-Orléans, 25 avril 1890.

(Signé) FRED. D. KING,
Juge.

Pour copie conforme.

M. GUIRAUD, Député-Greffier.

27 avril—27—mai 15 21

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVIL le de District pour la paroisse d'Orléans — No 28,990—Division C.—Cette affaire va, ces créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers de Charles Desforges, insolvable, soit convoquée et tenue perdevant Henry Hotchmahn, notaire en cette ville, le LUNDI, neuvième jour de juin 1890, à onze heures A. M., dans le but de délibérer et de terminer et de fixer le temps, les termes et les conditions dans lesquelles les biens abandonnés de vendu être vendus.

Nouvelle-Orléans, 5 mai 1890.

(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme :

JAS D. RANKIN, Député-Greffier.

7 mai—7 23—juin 9

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 29,064.—Cette affaire va, ces créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers de l'insolvable F. M. Angell soit convoquée et tenue perdevant Ferdinand Kirchner, notaire, le lundi 26me jour de mai 1890, à 11 heures A. M., afin que les dits créanciers arrangent les termes et les conditions sur lesquels la propriété abandonnée par l'insolvable dans cette affaire, sera vendue, et soient autres matières à être considérées par eux, et pourvoir à leur représentation à la dite vente de la dite propriété, et de régler toute affaire.

Nouvelle-Orléans, 6 mai 1890.

(Signé) F. A. MONROE,
Juge.

Pour copie conforme :

JAS D RANKIN, Député-Greffier.

7 mai—7 29 16 juin

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Wilbur, Miller & Wilbur vs. Emile D. Aron—No 28,166.

Max Velez vs. le Même—No 28,165.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—En vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressés par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires respectives ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 24 mai 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Le terme non échu du bail pour le lot et les améliorations qui s'y trouvent, situés au coin nord-est des rues Canal et Bassin, dans le Deuxième District de cette ville, étant le No 227 rue du Canal, le dit bail énumérant un loyer de $60 par mois payable mensuellement et expirant le 30 septembre 1890.

Et en cas que le dit bail ne serait pas vendu, je vendrai alors le droit d'occupation du dit local du jour de vente jusqu'au 30 septembre 1890.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

13 mai—13 16 20 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorées formant le coin des rues Casa et Conti, Casa-Calvo.

Le dit coin étant désigné sur le plan officiel comme carré d'îlet borné par les dites rues et les rues Laurel et Valence.

Jos. A. Daro vs Henry Weiser.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 29,885—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 24 mai 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux terrains avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième district de la Nouvelle-Orléans, dans le carré d'et No 176 borné par les rues Casa, Conti, Matilda et Laurel et désignés comme les terrains Nos 19 et 20 sur un plan de John F. Braun, voyer, daté du 13 janvier 1882, les dits terrains se touchent et mesurent, chacun, trente pieds de façade rue Constance, sur cent vingt-six pieds quatre pouces de quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Le terrain No 19 forme l'angle des rues Cadis et Constance. Etant la même propriété acquise par le défendant Henry Weiser, suivant acte de Jules Lane, par acte passé devant Andre Here, notaire, le 29 mai 1885.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

28 avril—28—mai 2 9 16 23 27.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif du local connu comme le No 404 rue Dryades.

William T. Richards vs les héritiers de Justina Bode, épouse décédée de Louis Wasmuth et ce par un premier mariage de Jean Baid.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 29,786—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 24 mai 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain ou portion de terre situé dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par la rue Dryades, par environ quatre vingt-seize de profondeur, et étant la partie la plus rapprochée de la rue Melpomène de cette plus grande portion de terre, mesurant environ quarante-cinq pieds de façade sur la dite rue Dryades, sur la susdite profondeur d'environ quatre-vingt seize pieds ; et laquelle dite plus grande portion de terre forme un des deux terrains représentés Nos 1 et 2 dans le carré No 4 d'après un plan de A. S. Philps, voyer et ingénieur, en date du 5 février 1846, et déposé en l'étude de Jules Mouton, notaire en cette ville.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur le terrain ou portion de terre ci-dessus décrit (portant le No 404 de la rue Dryades) ; ensemble les appartenances et avantages y appartenant ou en faisant partie ou quelque sorte.

Acquis par Mme feue Justina Wasmuth, par achat, de la succession de John Irwin, par acte passé devant W. J. Castell, auden notaire, le 15 mai 1882. (C. O. Bk 172, Fol. 338)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

21 avril—21 28—mai 5 12 19 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Paul V. Meyer versus la veuve et les héritiers de Valentine Wilhelm.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 25,933 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 17 mai 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixe district de cette ville, îlet borné par les Champs Elysées, Magistrates et Law, désigné par le No 15/8, d'après un plan déposé en l'étude de S. Magner, notaire, sous le numéro 24. Cet îlet de terre mesure 319 pieds 7 pouces et 6 lignes de face aux rues Marigny et Champs Elysées, et 295 pieds de profondeur de face aux rues Magistrates et Law. Le dit lot se compose :

1° D'un lot de terre hypothéqué à la Banque des Citoyens pour garantir 8 actions de $100 chacune dans le fonds capital de ladite banque, mesurant 100 pieds 5 lignes de face à la rue Champs-Elysées sur 295 pieds 9 pouces de profondeur jusqu'à la rue Marigny, sur laquelle ledit lot mesurant 106 pieds 6 pouces.

2° Le reste lots de terre désignés sur le dit plan comme lots Nos 1 à 13 inclusivement, et mesurant, à savoir : les lots Nos 1, 2 et 3, 42 pieds 7 pouces 6 lignes chacun de face à la rue Marigny sur 106 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur. Le No 4 forme le coin des rues Marigny et Magistrates ; les lots Nos 5 et 6 ont chacun 36 pieds de face à la rue Magistrates sur 127 pieds 2 pouces 6 lignes de profondeur ; les lots Nos 7, 8 et 9 ont chacun 42 pieds 7 pouces 6 lignes de face aux Champs-Elysées, sur 106 pieds de profondeur le lot No 6 formant le coin des Champs-Elysées et de la rue Magistrates, et les lots Nos 9 et 10 ont chacun 42 pieds 7 pouces 6 lignes de face aux Champs Elysées sur 115 pieds de profondeur, le lot No 10 formant le coin des susdites rues Champs-Elysées et Law, et les lots 5 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Law sur 85 pieds 3 pouces de profondeur ; les lots Nos 12 et 13 ont chacun 42 pieds 7 pouces 6 lignes de face à la rue Marigny sur 112 pieds de profondeur, le lot No 12 formant le coin des rues Marigny et Law.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur le terrain ou portion de terre ci-dessus décrit (portant les Nos 404 de la rue Dryades) ; ensemble les appartenances et avantages y appartenant ou en faisant partie ou quelque sorte.

Acquis par Mme feue Justina Wasmuth, par achat, de la succession de John Irwin, par acte passé devant W. J. Castell, auden notaire, le 15 mai 1882. (C. O. Bk 172, Fol. 338)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

16 avril—16 23 30—7 14 W mai

LE NOUVEAU-MONDE,

Journal hebdomadaire illustré.

Littérature, Sciences, Beaux-Arts, Politique, Finances.

Le seul journal illustré français publié aux Etats-Unis.

Bureau et Rédaction :

220 BROADWAY, NEW-YORK.

Abonnements : 3 mois, $1.50 ; 6 mois, $2.75 ; un, $5.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, PAUL & DENIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans le Premier District.

Jolie maison de résidence en bois à un étage, avec mansardes, No 206 rue Girod.

Succession de Geo. Weints et d'Anna Huber, son épouse.

Nos 29,595—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR MACON, PAUL & DENIS—ALBERT Paul, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 17 mai 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 20 avril 1890, dans l'affaire de la succession de Geo Weints et d'Anna Huber, son épouse ; Dossier No 29,595, il sera vendu à l'encan :

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, noms et appartenances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Girod, Carondelet, Baronne et Julia, désigné comme le numéro No 191 sur un plan de B. F. Nichols, architecte, en date du 27 juin 1883, et déposé en l'étude de F. O. Stark, ancien notaire, d'après le plan No 304. Ledit terrain mesure 35 pieds 2 pouces de façade rue Girod sur une profondeur entre lignes parallèles, de 102 pieds 10 pouces et 5 lignes. Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, comprenant une jolie maison de résidence en bois, à un étage, avec mansardes, couverte en ardoises, et une bâtisse en bois à l'arrière, cour pavée, bonne citerne, etc., et pouvant le No 206 rue Girod.

Conditions—Un tiers ou plus comptant ; le reste à 1 et 2 ans de crédit, avec billets garantis par hypothèque, etc., portant 8 pour cent d'intérêt par an, sans-mille avec toutes les clauses usuelles de garanties. Le vendeur fera les actes à ses frais. Le paiement comptant devra être fait à la livraison de l'acte.

Acte de vente aux frais des acquéreurs, par devant Jules Rabouin, notaire, le 16 mai 1890.

Pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude ou aux encanteurs.

PAR WARREN HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Tout le contenu d'une buvette et grocerie.

Succession de John H Landwehr,

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Dossier No 29,976.

A l'encan.

PAR WARREN HOMES encanteur, bureau No 196 1/2 rue Gravier—LUNDI, 19 mai 1890, à midi, au local coin des rues Neuvième et Tchoupitoulas, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Thos E. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 7 mai 1890, Dossier No 29,976, pour le compte de la succession ci-dessus nommée, à l'encan il sera vendu :

Tout le contenu de la dite grocerie et buvette d'après un inventaire enregistré au bureau du greffier de la dite Honorable Cour.

Conditions—Comptant avant livraison.

9 mai—

Nettoyage de la ville.

Des listes de souscription pour le nettoyage de ville sont déposées :

Au bureau du Times Democrat,

Au bureau de l'Picayune,

Au bureau de l'Abeille,

Au bureau du Journal Allemand,

Au bureau du Daily States,

Au bureau du City Item,

Au Board of Trade,

Au Cotton Exchange,

Au Mechanics, Dealers' and Lumbermen's Exchange,

Au Sugar Exchange,

A la Chambre de Commerce,

A l'Association Maritime.

M. John W. T. Leech est autorisé solliciter des souscriptions.

On peut, sans attendre le solliciteur, envoyer directement sa souscription à M. Albert Baldwin, trésorier (New Orleans National Bank).

E. W. WALMSLEY,
Pour le Comité des Citoyens.
EDWARD FENNER,
Pour le Comité de Surveillance.

1ee mars—

PUNAISICIDE LIQUIDE.

Après de longues recherches et de nombreux essais, j'ai parfaitement réussi dans une *Composition Liquida*, destructeur infaillible de l'horrible punaise, qui fait le tourment de nos cases, point capital.

L'emploi des poudres insecticides est très insuffisant et, en outre, dangereux pour ceux qui sont exposés à les respirer pendant cette opération. Mon liquide est exempt de tout danger, pouvu qu'on ne le boive pas ; et il est d'une puissance irrésistible pour la terminer. Il s'emploie au moyen d'un pinceau à longs poils et à long manche. On trouvera chez moi rue Bourbon, No 161, près Orléans, des bouteilles de 24 onces—au prix de 60 sous chacune.

Toute explication nécessaire, sur la mode d'emploi, qui est très simple, sera donnée à l'acheteur.

—En vertu de mon *Copyright*, de Washington, je poursuivrai judiciairement toute usurpation et toute contrefaçon.

Chacune de mes bouteilles portera ma signature.

12 avril— DR. C. TESTUT.

SCIENTIFIC AMERICAN

ESTABLISHED 1845

Is the oldest and most popular scientific and mechanical paper published and has the largest circulation of any paper of its class in the world. Fully illustrated. Nine cuts of Wood Engravings. Published weekly. Send for specimen copy. Price $3.a year. Four months trial, $1. MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, N.Y.

ARCHITECTS & BUILDERS Edition of Scientific American.

A great success. Each issue contains colored lithographic plate of country and city residences or public buildings. Numerous engravings and full plans and specifications for those of all such as contemplate building. Price $2.50 a year, 25 cts. a copy. MUNN & CO., PUBLISHERS.

PATENTS may be secured by applying to MUNN & CO., who have had over fifty years' experience. Send for Handbook.

TRADE MARKS.

In case your mark is not registered in the Patent Office, apply to MUNN & CO., and procure immediate protection. Send for Handbook.

COPYRIGHTS for books, charts, maps, etc., quickly procured. Address

MUNN & CO., Patent Solicitors,

GENERAL OFFICE: 361 BROADWAY, N. Y.

THE NEW-ORLEANS BEE,

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans,

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms :

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12 ; six months, $6 ; three months, $3 ; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $8 ; six months, $4.50 ; three months, $2.50.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande vente à crédit

—DE—

Cinq îlets carrés et de Cinquante Terrains convenables pour y bâtir

Dans les Premier, Deuxième, Quatrième et Sixième Districts ;

Le plus grand nombre desquels sont situés dans la banlieue Delachaise, près de l'Avenue de la Louisiane,

Les usines de la Compagnie de fabrication de glace et celles de la Compagnie de fabrication d'huile de coton, et sur

l'Avenue Peters, la rue Broadway et autres, à l'encan.

Succession de Mme Eléonore Poohelu, Veuve de Dominique Poohelu.

No 22,616.—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. Hoey, encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet. SAMEDI, 31 mai 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 7 mai 1890, dans la susdite affaire le 29 avril 1890, il sera vendu à l'encan pour la succession de la dite succession, la propriété de très grande valeur, ci après décrite savoir :

PREMIER DISTRICT.

1° Une portion de terre dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Howard, Liberté, Calliope et Clio, étant la moitié du terrain No 9 et mesurant 14 pieds 6 pouces de façade, sur 120 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent une maison de résidence à un étage désignée par le No 287 de la rue Magazine.

2° Le carré d'îlet No 650 dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Perdido, Salcedo et Lopez et le canal Poydras. Le dit carré est subdivisé en 14 terrains qui ne sont ensemble 233 pieds 7 pouces 4 lignes de front sur Salcedo ; 204 pieds 5 pouces et 6 lignes de façade sur le canal Poydras ; 206 pieds 9 pouces et 4 lignes de façade rue Perdido, sur 191 pieds 9 pouces et 5 lignes de façade rue Lopez.

3° Dix terrains formant presque tout le carré No 657, dans le premier district de cette ville, borné par les rues Canal, Gasquet, Salcedo et Lopez, et mesurant ensemble 210 pieds sur Gasquet, de 203 pieds 5 pouces ; toute la façade sur la rue Lopez, de 319 pieds 8 pouces et 6 lignes ; 20 pieds 2 pouces et 3 lignes de la ruelle du Canal, au coin de la rue Lopez, 299 pieds 2 pouces et 4 lignes sur une ligne diagonale à travers le terrain Salcedo et Gasquet, et 108 pieds de façade rue Salcedo, coin Gasquet.

Propriété du Deuxième District.

4° Un terrain dans le deuxième district de cette ville, carré d'îlet No 405, borné par les rues Bienville, Orléans, Gayoso et Salcedo, désigné comme le terrain No 14 et mesurant 31 pieds 9 pouces de façade rue Bienville, sur 93 pieds 7 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Gayoso et 89 pieds 9 pouces de profondeur de l'autre côté.

Propriété du Quatrième District.

5° Sept terrains dans le Quatrième district de cette ville, carré d'îlet No 346 borné par les rues Jackson, Philip, Howard et Prytania, désignés sur un plan de Jos. Pilié, voyer, daté du 21 avril 1890, et déposé en l'étude de F. Pilié, notaire, comme les terrains Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7, mesurant, chacun, 30 pieds de façade rue Jackson sur 139 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les terrains Nos de 14 à 18 inclusivement mesurent, chacun, 30 pieds 11 pouces et 2 lignes de façade rue Jackson sur 127 pieds 2 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain No 14 forme l'angle des rues Annonciation et Octave.

18° Cinq grands terrains dans le Sixième district de cette ville, carré d'îlet No 807 borné par l'avenue Peters, les rues Léontine, Colisée et Perrier, désignés par les Nos 1, 2, 13 et 14 ; ils sont contigus les uns aux autres et mesurent comme suit :

Les terrains Nos 1 2 et 3 mesurent, chacun, 28 pieds 9 pouces de façade avenue Peters, sur 120 pieds de profondeur. Le terrain No 1 forme le coin de l'avenue Peters et de la rue Colisée. Les terrains Nos 13 et 14 mesurent, chacun, 30 pieds de façade rue Colisée, sur 100 pieds 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

14° Quatorze terrains dans le Sixième district de cette ville, formant tout le carré d'îlet No 1167 borné par les rues Liberté, Calliope, Marengo et Broadway—le dit carré mesurant 300 pieds de façade Avenue Henri Clay ; 300 pieds 2 pouces rue Bloomingdale ; 176 pieds 1 pouce et 2 lignes rue Liberté ; et 161 pieds 7 pouces et 3 lignes rue Delord.

15° Huit terrains dans le Sixième district de cette ville, formant tout le carré d'îlet No 46 à Greenville, borné par les rues Broadway, Chestnut, Gayoso et Canada ; le dit carré mesure 312 pieds de façade sur chacune des rues Broadway et Chestnut ; 240 pieds de façade sur chacune des rues Gayoso et Canada.

Conditions de la vente.

Un tiers comptant ; le reste à crédit de un et deux ans à partir du jour de la vente, avec intérêt au taux de 8 pour cent par an et jour de la souscription des billets jusqu'à leur maturité ; et s'ils ne sont pas payés, dès lors 8 pour cent par an jusqu'à leur parfait paiement final. Ces billets seront garantis par hypothèque spéciale sur le bien vendeur, et portant la clause pénale de 5 pour cent d'attorney, avec les autres clauses usuelles de garanties. Les frais de transfert seront à la charge des acquéreurs.

Les terrains Nos de 1 à 7 mesurent, chacun, 30 pieds de façade sur Tchoupitoulas, sur 85 pieds de profondeur. Le terrain No 1 forme le coin des rues Peristein et Tchoupitoulas. Le terrain No 8 mesure 29 pieds 9 pouces 6 lignes de façade rue Tchoupitoulas, sur 85 pieds de profondeur et de façade rue Général Taylor, formant le coin des dites rues. Le terrain No 9 mesure 30 pieds 2 pouces et 4 lignes de façade sur la rue Peristein, sur 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Propriété du Sixième District.

6° Deux terrains dans le Sixième district de cette ville, carré d'îlet No 103 borné par l'Avenue de la